La grande châsse de Notre-Dame de Cunault

Notice préparée par Bénédicte Fillion-Braguet
Historienne de l'art – CESCM (Poitiers) – UMR 7302

Début du XIIIe siècle
Bois de noyer polychrome et doré
Dimensions :
Hauteur : 0,65m
Longueur : 1,16m
Largeur : 0,33m
Inscrit au titre des objets le 11 juillet 1897
Propriété de la commune

La châsse dite de saint Maxenceul

Église d'un ancien prieuré dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Philibert de Tournus, fondé en 875, Notre-Dame de Cunault est l'une des manifestations les plus remarquables de l'art roman en Anjou. Situé sur les bords de la Loire, entre Angers et Saumur, l'édifice a été bâti en plusieurs campagnes successives, entre 1100 et 1220 environ, englobant les restes d'une église antérieure à 1050.
Dans l'absidiole sud, est présentée une châsse en bois de noyer polychrome et doré du début du XIIIe siècle (fig. 1).

Figure 1 La grande châsse de Notre-Dame de Cunault

L'œuvre, de 1,16 m de longueur par 0,33 m de largeur et 0,65 m de hauteur, est un coffre constitué de deux morceaux taillés dans un tronc d'arbre : le réceptacle et son toit à deux versants. Elle passe pour être la châsse de saint Maxenceul, conservant les reliques d'un compagnon de saint Martin de Tours, évangélisateur des rives de la Loire avec Vétérin de Gennes.
À la fin de la menace des invasions normandes, l'église récupérait les reliques de saint Maxenceul, un temps mises à l'abri à Tournus, en Bourgogne. Le saint était invoqué lors des grandes sécheresses, pour faire tomber la pluie. Ses reliques étaient alors portées en procession jusqu'à la Loire et plongées dans l'eau du fleuve. Signe de la popularité de son culte, l'église paroissiale de Cunault, fondée sur les hauteurs du village, portait la titulature de saint Maxenceul. Construite en parallèle de l'église du prieuré (avant 1050, puis 2ème quart du XIIe et au début du XIIIe siècle), elle est en ruines depuis le milieu du XVIIIe siècle.

L'attribution actuelle du reliquaire à saint Maxenceul est sortie renforcée par une reconnaissance canonique des reliques, qui eut lieu en 1859. À l'ouverture de la châsse, la commission découvrit cinquante-deux os, qu'elle attribua à deux, voire à trois dépouilles

différentes[1]. Néanmoins les experts députés à la reconnaissance s'empressèrent d'y voir le corps de saint Maxenceul et une partie des cendres de saint Philibert ; ils relayèrent l'idée que la châsse était celle de saint Maxenceul et qu'elle l'avait toujours été.

Une iconographie mariale

Rien, pourtant, n'évoque le saint évangélisateur des bords de Loire dans l'iconographie christique et mariale de la châsse. Sur chacun des grands côtés figurent six personnages tenant des livres ou des phylactères, qui représentent le collège des apôtres dans son entier. Sur un versant de la toiture, des anges céroféraires (porteurs de cierges) encadrent le Christ en gloire. Des flammes lui sortent des mains et des pieds, évocation très claire de la Pentecôte (fig. 2).

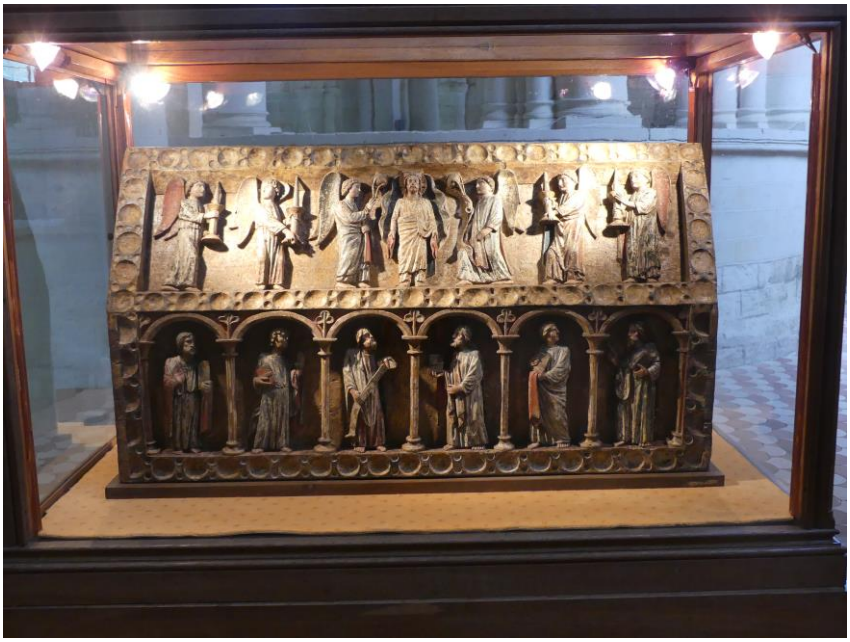

Figure 2 Un des grands côtés de la châsse illustrant la Pentecôte

Sur l'autre versant (fig. 3), le Christ, au centre de la composition, apparaît dans une mandorle que présentent deux anges, entourés de deux autres anges portant des encensoirs et de deux autres présentant des couronnes.

Le Christ fait un geste d'allocution de la main droite et tient un globe dans sa main gauche voilée. Les apôtres sont placés sous des arcades cintrées prenant appui sur des colonnes à bases et chapiteaux, surmontés d'un motif tréflé. Les bords des différents registres sont travaillés de disques et perles en creux, dans lesquels devaient être enchâssés des cabochons et des pierres précieuses.

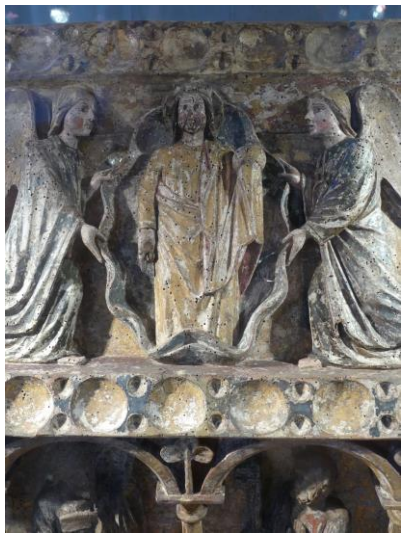

Figure 3 Détail de l'autre grand côté montrant le Christ dans une mandorle présentée par des anges

[1] BARBIER DE MONTAULT, chanoine Xavier, « Actes de Saint Maxentiol, prêtre et confesseur », *Répertoire archéologique de l'Anjou,* 1863. p. 170.

Trois épisodes de la vie de la Vierge sont sculptés sur l'un des petits côtés : la Dormition, son enterrement et son Assomption (fig. 4).

Figure 4 Sur un des petits côtés de la châsse, Dormition et Assomption de la Vierge

L'autre côté est aujourd'hui une simple porte de bois (fig. 5). Les photographies anciennes permettent de savoir que cette dernière avait été doublée d'un vantail fermé d'une serrure à moraillon, fixé par des pentures ouvragées et surmonté d'un gable à crochets. Au milieu du XIXe siècle encore, le vantail présentait une représentation peinte au XVe siècle sur un fond d'or, mais dans un mauvais état de conservation. En 1863, le chanoine Barbier de Montault y reconnaissait saint Martin partageant son manteau[2]. Mais en 1864, l'abbé Choyer, à partir de la *Légende dorée*, y voyait une évocation des parents de la Vierge sous la porte dorée de Jérusalem, quand Joachim embrasse son épouse Anne et qu'il conçoit la Vierge immaculée par ce baiser. La peinture devait être bien usée pour être décrite de façon aussi différente à une année d'intervalle ! Les visages, chevelures, plissés des manteaux et motifs architecturés de la châsse orientent sa datation vers les premières décennies du XIIIe siècle. Ces formes évoquent la sculpture des portails de la cathédrale de Laon, de l'abbatiale de Saint-Yves de Braine, et des transepts de la cathédrale de Chartres. Or les années 1210-1220 sont également celles de l'achèvement de la nef de Cunault, de la chapelle orientale, dédiée à la Vierge et de la mise en œuvre, à la façade occidentale, d'un portail sculpté d'une Vierge à l'Enfant.

Figure 5 L'autre petit côté, conçu comme une simple porte débarrassée de son doublage gothique depuis la restauration de 1953

L'iconographie mariale du reliquaire ne détonne pas dans un édifice dédié à la Vierge. Le vocable de l'église prieurale à la Vierge est signalé pour la première fois en 1059. En signe de ce culte marial précoce, en 1143, Geoffroy, comte d'Anjou, qui collecte des subsides auprès des églises pour financer sa campagne contre le duc de Normandie, exempte l'abbé de Tournus et le prieur de Cunault, en mentionnant la coutume et les miracles accomplis par la Vierge, la glorieuse reine des Cieux, à Cunault. En récompense, l'église de Cunault et son

[2] *Ibid.,* p. 194.

cimetière sont déclarés exempts des juridictions séculières, royale et comtale[3]. Dans une région qui a produit si peu de portails sculptés, le tympan de Notre-Dame de Cunault, décoré de la Vierge à l'Enfant, présume d'une ferveur mariale très importante. L'église possédait également plusieurs statues de la Vierge dont une, allaitante, que les mères et nourrices honoraient pour profiter d'un allaitement apaisé et abondant.

À partir du XIIIe siècle, le prieuré conserve deux reliques de la Vierge : son anneau de mariage ornée d'une pierre bleue et gravée, à l'intérieur, des lettres A.G.L.A, une fiole en cristal contenant le lait virginal. Ces vénérables reliques attiraient des pèlerins. Rabelais évoque la Vierge de Cunault dans *Gargantua* (livre I, 27) : lorsque frère Jean des Entommeures s'en prend aux pilleurs des vignes de l'abbaye de Seuillé, ces derniers implorent « Notre-Dame de Cunaud ». Il est fort probable que la châsse aujourd'hui dite de saint Maxenceul ait été fabriquée pour recueillir ces reliques mariales, à l'origine de la renommée de Cunault.

Ces reliques étaient très probablement montrées dans la chapelle de la Vierge, édifiée au début du XIIIe siècle à l'emplacement de l'absidiole d'axe romaine, et remaniée en partie au XVIIIe siècle. Les éléments en place permettent de restituer un édifice à deux niveaux, avec une chapelle basse où l'on célébrait la messe, comme l'indique la présence d'une piscine liturgique, et une salle haute, qui s'ouvrait vers l'abside par une tribune et par laquelle on pouvait exhiber les reliques.

Le changement d'affectation : un sauvetage ?

À quel moment la châsse de la Vierge de Cunault devint-elle celle de saint Maxenceul ? Probablement durant les guerres de Religion, pendant lesquelles les huguenots détruisirent de très nombreuses images de culte et reliques catholiques. La plus importante crise iconoclaste eut lieu en 1562, pendant la première guerre de Religion, affectant particulièrement Angers, Saumur et les environs. D'après Joseph Grandet (1646-1724), curé de Sainte-Croix d'Angers[4], pendant le pillage de Notre-Dame de Cunault, en 1562, les huguenots voulurent ouvrir la châsse et donnèrent un coup de hache pour la briser. Ils la jetèrent dans la Loire, où elle remonta (miraculeusement, car le courant aurait dû la porter vers Gennes) jusqu'à Trèves. Les religieux récupérèrent la châsse et la portèrent en procession jusqu'à l'église de Cunault. Cet épisode présente des similitudes avec l'assaut subi par l'église des Carmes à Angers. Le 19 avril 1562, les protestants pénétrèrent dans l'église afin d'y détruire des « images ». Ils entrèrent en passant par une baie, dont le vitrail représentait la Vierge. Ils s'emparèrent du vitrail et le jetèrent dans la Maine, avant qu'il ne soit finalement repêché le lendemain et rapporté discrètement en l'église des Carmes[5].

Les reliques de la Vierge (l'anneau et la fiole de lait) de Cunault furent sauvées par les bénédictins, puisqu'elles figurent dans les inventaires du mobilier et des vases au XVIIe siècle, dressés en 1629, 1639 et 1688. Curieusement, ces inventaires ne parlent jamais de la châsse de bois[6], mais ils évoquent un « sacraire » (meuble où l'on range les objets sacrés), posé sur le maître-autel. Se pourrait-il qu'il s'agisse de notre reliquaire, affecté désormais à la garde des reliques de saint Maxenceul ?

---

[3] GRANDET, Joseph, *Notre-Dame angevine, ou Traité historique, chronologique et moral de l'origine et de l'antiquité de la cathédrale d'Angers, des abbayes, prieurez, églises collégiales... sous l'invocation de la très sainte vierge Marie* publié par M. Albert Lemarchand, Angers, 1884, p. 323.

[4] Angers, Bibliothèque municipale, ms. 621, « Traité historique de toutes les églises d'Anjou dédiées à la sainte Vierge, publié en 1884 sous le titre de Notre-Dame angevine, ou Traité historique, chronologique et moral de l'origine et de l'antiquité de la cathédrale d'Angers, des abbayes, prieurez, églises collégiales... sous l'invocation de la très sainte vierge Marie,... / par Joseph Grandet ; publié pour la première fois, d'après le manuscrit original, par M. Albert Lemarchand ». Angers, 1884.

[5] Jean Louvet, « Journal ou récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire… », *Revue de l'Anjou*, 1854, 3e année, t. 2, p. 262.

[6] Archives départementales de Maine-et-Loire, G 826, f. 233 et 252, inventaires des vases, ornements et livres de l'église du prieuré (1629 et 1639) ; G 827, inventaire du mobilier et de l'église de Cunault en 1688.

La datation et l'iconographie de la châsse plaident donc en faveur d'un culte marial particulièrement en vogue au début du XIIIe siècle et célébré à Cunault avec le tympan sculpté de la Vierge à l'Enfant, trône de sagesse, et la construction d'une chapelle d'axe mariale. L'iconoclasme huguenot se portant de façon privilégiée contre les images et reliques de la Vierge, il est possible que, dans la crainte d'une nouvelle attaque iconoclaste après 1562, les bénédictins aient placé les reliques de la Vierge à l'abri et qu'ils aient substitué dans la châsse les ossements d'un saint local, moins exposé. Une autre hypothèse envisageable est la relégation discrète et progressive des reliques mariales au cours du XVIIe siècle ou du XVIIIe siècle. Après le concile de Trente en effet, l'examen de l'authenticité des reliques est plus fréquent et donne lieu parfois à un tri critique. Cette reconnaissance est confiée à l'évêque. À l'issue d'une inspection, les reliques d'origine douteuse sont discrètement remisées et moins employées dans le culte, au profit de reliques à l'authenticité plus probable. Ce tri concerne en particulier les objets plus ou moins fantaisistes associés au Christ, à la Vierge et aux temps apostoliques.

Restaurations

D'après les états anciens photographiés, la châsse fit l'objet d'une restauration au XVe siècle. L'attestent également le style de la porte clouée sur l'un des côtés les plus étroits, celui des pinacles d'angle et des fleurons qu'elle présentait sur sa crête jusqu'en 1953. Dans les premières années du XVIIIe siècle, mais aussi en 1749, après la suppression du chœur, le reliquaire était placé « en haut d'un pilier, près du grand autel, entre le sanctuaire et le chœur », c'est-à-dire à un pilier de la croisée. Pendant les travaux de restaurations du XIXe siècle (en 1840 et en 1784), la châsse est signalée dans la sacristie de l'église de Cunault, hier comme aujourd'hui la chapelle d'axe.

La technique employée pour la restauration permet de la dater probablement des années 1830-1840. À l'aide d'un mastic, une grande partie du panneau dédiée à la Vierge et les têtes brisées des apôtres furent restituées et clouées sur les corps conservés[7]. Après avoir été ouverte en 1859, la châsse fut présentée à l'exposition d'Angers en 1864 ; à cette époque, Charles Joly, dit Leterme, qui avait conduit la restauration de l'église et Victor Godard-Faultrier, de concert avec l'abbé Choyer, auteur de la chaire de la cathédrale d'Angers, décidèrent de protéger le reliquaire par une seconde châsse à jours, plutôt que de la restaurer. Parallèlement, une copie en plâtre en fut faite, afin de conserver l'état de 1864. Après avoir été présenté dans le musée diocésain (bibliothèque du palais épiscopal), elle se trouve désormais dans une salle basse du palais épiscopal.

Classée au titre des objets le 11 juillet 1897, la châsse fut alors placée dans la chapelle sud du déambulatoire, où elle se trouve encore. Elle fut restaurée en 1953, perdant alors ses ajouts gothiques, puis à nouveau en 1990, par les ateliers Groux. Cette dernière intervention permit de découvrir deux repeints. À l'origine, les robes des personnages étaient argentées ; elles reçurent ensuite une polychromie rouge ou verte, et, enfin, une feuille d'or sur une mixtion ocre jaune.

[7] Ces restaurations ont été radiographiées en 1990.